



Avignon, le 5 octobre 2011



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Division de la
Valorisation des
Ressources Humaines

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er}
degré

S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale, chargés de circonscription

Objet : supplément familial de traitement (S.F.T.) - RAPPEL

Dossier suivi par
Sylvie LE GOUADEC
Téléphone
04 90 27 76 25
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
sylvie.le-gouadec
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Nombre d'enseignants n'ont pas fait retour des imprimés relatifs au supplément familial de traitement avant la date limite fixée au 1^{er} octobre 2011.

Je vous remercie donc de bien vouloir rappeler à l'ensemble des enseignants placés sous votre autorité les règles en la matière, en vous référant à la circulaire en date du 6 septembre 2011 parue au bulletin départemental n°39 du 9 septembre 2011.

Un délai supplémentaire est accordé aux agents retardataires qui doivent me faire parvenir **impérativement pour le 18 octobre 2011 au plus tard** les imprimés disponibles sur le site de l'Inspection Académique www.ia84.ac-aix-marseille.fr.

Si je ne suis pas en possession des documents nécessaires à l'étude de vos droits, je serai dans l'obligation de procéder à la suspension immédiate du versement de cet avantage. Dans cette hypothèse, vous seriez tenu de reverser les sommes indûment perçues depuis le 1^{er} septembre 2011.

Pour l'Inspecteur d'Académie,
et par délégation,
La Secrétaire Générale

signé

Sylvie TAIX